L'ABEILLE.

nal efficiel de l'Etat, de la Première et de la Tremière Municipalité. Imprimé par J. Bayon. NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 10 JUIN 1836.

POUR PRESIDENT. M. VAN BUREN. POUR VICE PRESIDENT: RD. M. JOHNSON.

Le mois de juillet si fertile en évènemens politiques les deux hémisphères, dont presque toules les sées sont entitacrées à la continémoration de quel rrand acte de la puissance populaire, passera-t-il qu'on sit célébré à la Nouvella Orléana, avec tous sans qu'es au cessors a invessein correnne se son a poupe et l'ananimité convenibles le 60e. ami-versaire in 4 Jujiet 1778 ? Ches seus les peuples de la terre et dans legisles siècles constitues solemités na-tionales rémissaient tous les perits: Dans ces grands jours de fête toutes les numessed opinion se trouvaient ament confondues, et même les rivalités ou les ersonnelles faisaient trêve pour célébrer digaement ces glorieuses journées qui élévent une na-tion si haut dans l'estime de la postérité. Et quel plus beau souvenir dans l'histoire hanéricaine, disons plus, ce du Cabinet, non missione un mousent d'entheusias-me, mais après de mures, réflexions, fancèrent à leurs d'éloquence, cette déclaration était à la fois l'acte le plus audacieux....Une formidable armée anglaise ocsupait d'importantes positions, leurs flortes bioquaient sons les ports, et la f'rance n'avait pas encore formé Amérique ces liens de fraternité qui, nous l'es avec l'Amérque ses nons de traternite qui, nous l'es-pérens, sont indissolubles. Aussi les signataires de la déclaration comprensient-illa-bien leur position lors-qu'ils engageaient dans cette cause "leur fortune, leur vic et leur honneur sacré." Considérés comme des reclies, le auccès pouvait seul les justifier, autrement un

nfâme gibet les attendait Nous allons donc bientôt célébres, l'anniversaire de cette journée où les fondateurs de la République Amé-monine, mettant l'épée à la main et jettant le fourreau, entront d'Area Marca ou de mourir. La Louisiane ne faisait pas alors partie de la glorieuse constellation américaine, mais depuis elle a prouvé en 1814 et 15 esus de la liberté. Prouvens sussi que meloré

dernière, et comme l'a dit notre correspondant Bosceps, laissons au Conseil Général de la ville le soin de dresser un programme des cérémonies dec.: enfin qu'il soit conetitué le l'ordonnateur de la fêta. Rappeleas-nour bien que dans ce grand jour nous devons oublier toutes nos petites divergences, d'opinion, nos ri-valités politiques, que nous ne sommes plus divisés en deux camps, les Américains de paissance et les Amé-

ouloir, s'occuper d'un nouvest mode de pavage, nous royons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner une ctoyana qu'in ne severa pas santa interes de donner une idée de la manière dont en procéde à St. Pétembourg. On emploie, pour cela, des petits potestix dè bois rési-neux taillés en forme hexagenale, placés verticalement et bien fait, est d'une durée extraordinaire. Cette ex

jouira probablement du bienfait de cette maticulon, quand les Américains y auront renonsé par auite de nouveaux progrès de la science. quand ies Antericane y autoni. Autonise par sauce se nouveaux progrès de la science.

—Une lettre de Francfort évaige l'effectif de l'armée russe à 500,000 hommes. 80 mille hommes en Pologne, 100 mille bommes en Lithuasie. 130 mille en Bessarable, 80 mille sur les borde, de la iner Noire, 30 mille à Saint-Pétershèurg; 100 mille son répandus dans le reste de l'empire. Les deux points principaux occupée par les grus de l'armée russe regardant la Turquie et la Pologne. La Lithuante est toujours sillonnée par les guerillas qui ont déjà fait éprouver de graves échecties ex troupes russes. On autonoce aussi que la route de ministre cat cuverte de troupes et de matriel de gue rir die la Russie envoie dans ces proviaces : il ne serant done pas sencore question, comme on l'a dit, de rendre cette fortéresse sux tures.

—Le bourreau de Limerick, en Irlande, désespéré.

Le bourreau de Limerick, en Irlande, désespéré de n'avoir pu faire une seule exécution depuis deux mois, vient de s'exécuter lui-méme, et s'est pendu en soriant d'une audience pendaint laquelle deux fameux voleurs sur lesquels il comptait pour se remettre la main, ont été simplement condamnés à lauféportation. Ce bourreau zélé se nommit James Ryan; il était àgé de 86 ans.

To borreau zélé se normait James Ryan; il était agé de 86 ans.

M. Maigne, médecia de libre suitement consulté par les familles piles mères jaméses de donner à leurs enfans des soins étabrés, et de leur assure fes syants gos et les louissances que peuvent donner dans le cours de la vie une bonne santé et une constitution vigoureuse. M. le décteur Maigne, que des circons tances particulières ont mis à même de voir un très grand nombre de nourrices et d'enfans en has âgr, a réuni dans cet ouvrage, sous le titre de Choix d'une Nourrice, tout ce que vingt années d'observation et de praque lui ont donné d'expérience sur un sujet si important et si souvent négligé.

On a déjà dit que l'on apportait plus de soins à perfectionner la race de certains animaux qu'à la première éducation de l'homme; il faut convenir en effet que la plapart des enfans, môme dans les familles siees, actives et à peu-près comme ils pessent; c'est ben souvent le hasard ou le caprice, plusét qu'un exar en attentif, qui sétermine le choix d'une nourrice, celt, qui ont tant d'influence sur le reste de la vie. Le livre de M. Maigne n'a pas la prétention de réformer la société sous cer rapport; il ne s'eccupe que du premier point, du point de départ, du plus important de tous, puisseus plus l'enfant ces faible, plus il est soupris à l'influence de contre de la marchiure qu'il puis en se mouris est alleure point, du point de départ, du plus important de tous, puisseus plus l'enfant ces faible, plus il est soupris à l'influence de contre les samilles ausseritures qu'il puis au sein de sa nourire ext tout pour lui. Cette intéresance aexiériures, et que la tassifier de l'apport de navires amponcés pour es port, ausseritures qu'il puis au sein des mourires en distinguer les bonnes et manuvaises qualités de ce précieux alment, il faudra et chimique ne permettra pas de distinguer les bonnes et mauvaises qualités de ce précieux alment, il faudra et chimique ne permettra pas de distinguer les bonnes et mauvaises qualités de ce précieux alment, il faudra et

[Extraits du rapport de M. Ducos sur le projet de loi des dounnes.] Bois de teinture. L'ubaissement du droit éinnt dans l'intérêt des fabri-ques et des manufactures, nous l'avons sanctionnée.

ques et des manufactures, nous l'avons sanctionnés.

Coton en masse, longue-seie.

Quelques membres de votre commission, tout en approuvant l'assimilation, quant au droit, des cotons longue soie aux cotons courte soie, exit demandé que la terification fût réduite sur l'une et l'autre sorte. Ils ont invoqué l'exemple de l'Angleterre, où la taxe est moims élevés que la nôtre. Ils ont regardé le coton comme la matore première de a nos fliatures, et ont fait valoir la macessité de les aimenter au plus bas prix possible, sim de leur faciliter le moyen de lutter moins désavantes gensament, avec la concurrence étrangère.

La majorité, sans combattre le veux en lui même, a représenté que le droit des cotons avait défit éprouvé, depuis quelques années une réduction considérables, que la loi discutée était en elle même une concession surveille au principe des taxes modérées; que le coton surveille en principe des taxes modérées; que le coton que la loi discutée était en elle même une concession siturelle au principe des taxes modérées; que le coton famult aux des principales benaches de nos recettes de donnes; qu'il fallais attendre les effets de l'ordonnance avent d'exiger de plus amples réducions; que les divers abaissements opérés dans nos tarifs produissient ééjà une diminution de plus de 8 millions dans les rentrées du trésor.

Ces considérations ont prévalu, et l'article du projet de loi n's point été modifié.

Prise d'un mavire français par les révoltés de Paras.

Le capitaine du bateau à vapeur Commerce, arrivé de Wetsmaka et Montgomery à la Mobile, le 7 juin, rapporté que les vingt-et-un Indiens dernièrement faits prisonniers et renfermés dans la geole de Montgomer, avaient réuses à s'évader en faisant ployer les bier reaux de fer de leurs fenères, pour pratiquer une ser varture, d'eù ils despendirent tous fame la cour. La marrière de leurs fenères, pour pratiquer une ser varture, d'eù ils despendirent tous fame la cour. La marrière de leurs fenères, pour pratiquer une ser varture, d'eù ils despendirent tous fame la cour. La marrière prisonne et prirent alors la clef des champs. Jusqu'el départ du capitaide du n'avait pu les ressaisir.

—Îl parait que le Président est bien résoln à en finir premptement avec les Indiens et qu'il empleie à cet effet tous les moyene à sa disposition. On dit même qu'il a autorisé l'officier, commandant la station navale de Baltimoro, d'enrôler autent de marins qu'il pourra pour une expédition da s le Sud, et que déjà 200 à 250 a citaient engagés pour ce aervice. Ils acrent, dans compt saine et emparait l'authenticité, a été de Baltimoro, d'enrôler autent de marins qu'il pourra pour une expédition da s le Sud, et que déjà 200 à 250 a citaient engagés pour ce aervice. Ils acrent, dans de la Tréfèreire à Weshington, a été arrêté hier en comprasis, se trouverait done sans un seul navire argisties considerables y sont dirigées des Antilles et de l'outer done sans un seul navire argisties considerables y sont dirigées des Antilles et de l'outer done sans un seul navire argisties considerables y sont dirigées des Antilles et de l'outer done sans un seul navire argisties considerables y sont dirigées des Antilles et de l'outer done sans un seul navire argisties considerables y sont dirigées des Antilles et de l'outer de l'entral de l'estat l'inconstant le constant le con

Hence the second control of the second contr

abus qu'ils avent pent anne avoir becoin de recianes, l'interpeution de la force armée, qu'ils regardent test jours comme plus dangereuse pour la société, que favorable su maintien de l'ordre public.
Chose incroyable, les cesiaves dont fourmille la Nouvelle Orlèans ont auesi leur part de cette liberté agreme dont jouit la population blanche l'A toute liberte de la nuit même, ils peuvent boirc, chantert denser sans qu'on senjue à les toubles reas leurs récréations les plus bragants. Le comme que portent les nègrés no les distanges pas des classes il bres, et les plaisirs qu'ils se doment n'evellent jamps les ausceptibilités dos blancs. On ne s'éccupit pas plus les du luxe qu'ils peuvent étaler, que des chansons qu'ils chantent quantice servient la Marseillaine et la Pursienne; mai lorsque des paroles ils passent aux actes ou que du bruit ils passent à la mutinerie, un châtiment rigoureux leur est de suite infligé, et tout rentre dans l'ordre et dans le muyement accautumé :

COMMERCIAL.

mattee—Paint de changemens dans les priz qui, cepen dont se soutrimment.

Secre—Las petits lots vendus la semaine dernière et que l'orrenyait destinés pour New-York, vont être emmacasinés; ce qui donne à ponser qu'ils n'avaien pas eté achetés pour l'exportation. L'on aurait toutefoir taisou de croire que les achats ont été fitis pour le compité de snéculeurs étraners. comple de spéculateurs étrangers. Nos prix ont acquis plus de fixife.

Aix—Un petit lot de 20 tierçons de la Caroline a été vendu à 30 f.; 163 tierçons sevarié à bord du Francis Depau, vendus à l'encan à f. 11 et 19. Le renfort reçu celte semaine cet de 359 t. et l'approvisionnement de 500.

UCCESSION de Gravier...Vente par le régis ter des testamens...Lundi onsième jour de juille 1838, en vettu d'an ordre de l'annorable Cour de Freuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvel-la Orléans, en date du trente et un mai 1838, à mid

Mous sommes autories a annuncer que un JULIX SLIDELLI est candidat peur, représenter la paroisse d'Orléane, à la produine législature. 10 juin 57 MARIE.—Sanied, d'int. par le révérend abbé Mony, M. Jone Danni, au Me. Myruz Jonephus Bentr, tous deux de cette TOUR LE L'ARTIME. PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Espédice. Navire Sulem, Destebacho, Havre,

Navire Sulem, Destebecho, Havre, Koumage & co. Navire New Orleans, Agray, Havre, Brick Falmouth, Harvey, Madère, Brick Wm. Jones, Haynes, N York, Goël. Creole, Schneidau, Tampide.

Arrivée.

Beteau de remorque Feliciana, Wood, des passes. Bateau de remorque Feliciana, Wood, des passes, amené le navire Olympia et la barque Theodore Korner, et la goëleue Emigrant (laissée à Siaughter-House point).
Navire Olympia, Gray, 11 avril du Havre, vins, etc. Barque Theodore Korner, Williams. 63 jus de Brême Goël. Emigrant, Rowse, 16 jours de Baltimore. Bateau à vap. Bayou Séra, Laurent, Bayou Sera, Bateau à vap. Semaphore, Hoffman, Opelouses.

MEMORANDA.
Le navire Was Tell, de la Nouvelle Orléana, étalf au Havre le 17 avril—destination incertaine.

Théâtre St. Charles. Vendredi, 10 juin, ou représentera l'opéra de A ROLAND FOR AN OLIVER.

Laspectacle sent-terminé par PRANE, FOX & PHIPPS,
Or the Perpetual Blister.

TRATES sur Paris, a vendre au consulat de France.

IC juin

BEURRE DE MAI-25 frequine béurre de mai, débarquant du steamer Jawner, à vendre par 10 juin

HENRY, LATAPIE & Co.

DAISINS SECS-250 bottes et demi bottes raibe secs, à vendre par ins secs, à vendre par, in PERKS & HALL, 2 Front Levée. PERRS & HALL, 2 Front Levée.

PRAMBOISES—20 barils, 10 demi do framboisea
à vendre par
16 juin PERKS & HALL, 2 Front Levée.

10 juin PERKS & HALL, Tront Levee.

DORC—56 bariis porc à vendre par
10 juin R. GRONING & Co

DORC Mess et Graisse—116 barils porc messa
550 frequise graisse, en segasin, à vendre par
10 juin JOSEPH LANDIS: 14 rue Poydras.

10 juin 10 jui pourront le faire retrouver. Injenna d' l'Ojoin-a' l'Ojoin-a' l'Ojoin-a' l'Aprix sont offerts en vente à l'amiable; on peut les voir ches M. Woolfolk, dans la rue de la Douane et obteur de lui tous les renseignemens nécessaires. Le propriétaire ne vend ces nègres pour aucun défaut.

Provies dans et pour la ville et paroisse de la Nouvella (a Orléans, en date du trente et um mai 1838, à midi, j'exposerai en vente publique, à la Boutse de l'Arta de, rue des M greins, entre les rues Gravier et Nateles, les propriétés suivantes, dépendant de la succession de leu Jean Gravier, savoir :

Vingt deux lots de Terre dans l'Îtet borné par les rues Prydras, St. Paul. Perdido et Gironde, savoir :

Un lot de terre, situé dans le fubbourg Ste. Marie, étaigne par le no. 1, formant ane des ancoignures des rues Ev. Paul. 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Prydras, 110 pieds es me le lot aussion de parties de la rue Prydras, 110 pieds es me le lot aussion de peuces et l'ignes de sace à la rue Prydras, et mesurant 30 pieds, 6 pouces 2 lignes de face à la rue Prydras, sur une presondeur de 10 pieds de mes de firme de la rue froydras, sur une presondeur de 10 pieds de face à la rue Prydras, sur une presondeur de 10 pieds de face à la rue Foydras, et une presondeur de 10 pieds de face à la rue Foydras, et une presondeur de 10 pieds de face à la rue Gironde, et 30 pieds face de la rue Poydras, et 30 pieds dans le find le se s. 8, mesugant 30 pieds face de la rue Poydras, et 30 pieds dans le find le se s. 8, mesugant 30 pieds face de la rue Poydras, et 30 pieds dans le find le se de face à la rue Gironde, 30 pieds pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Gironde, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Fordido, 113 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la

Contacte de loi n' a point éte moulité.

Le loi n' a point éte moulit et mou

Sebes de Delphin Villeré.

Engertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuve d'anne et pour la pareisse de l'aquemines, rende le Mai courant, dans l'affaire de Hogues Lavergné contre les héritéres de Delphin Villeré et contre Jules Villerés, pour le partage des proprietés qu'el possède en comman avec les détendeurs.

Il sors vendu par le juge soussigné, vendredi le 50 de juin 1836, à midi, à la Bourse de Hawiett, en la villa de la Nouvelte Orléans, les propriéts ci-après décrites, appartenant à la succession de Delphin Villeré, conjointement de la succession de Delphin Villeré, conjointement de la succession de Delphin Villeré, savoir;

de la Nouvette Orieans, les propries de Delphin Villers conjointementaire à la succession de Plaquemines, à environ dix huit milles audessous de la ville de la Nouvelle Orieans, sur la rive droite du fleuve, mesurant dix neut arperse plus ou moine de face au fleuve, et s'étendant entre lignes suitérieure per l'habitation d'Urquhart et Miligan, et à la ligne inférieure par l'habitation appartemant à la succession de Nicolas Reggio, ensemble avac les édificus, instrumens aratoires et autres objets qui sont attachés à ladite habitation.

Es soignite six exclaves nommés:

Slant âgé de trente cinq nns ; Dolar, quarante un, Petsé él; James 36; Robert 35; Abraham 36; John Bue 36; George 36; Jessy 31; Killis 31; Right 31; Julien 36; Phill 24; James 36; Robert 36; Abraham 36; John Bue 36; George 36; Jessy 31; Killis 31; Right 31; Julien 36; Phill 24; James 36; John Brown 36; Moses 36; Nicholas 31; Sandy 36; Billy 31; Davis 36; Sal-mon 26; Phill 25; Sandy 36; Billy 31; Davis 36; Sal-mon 26; Phill 27; Sally 41; Kitty 31, avec ses deux enfans, Anne de 8 ans et Louise de trois mois: Aimés 31; Phills 31, avec ses deux enfans Joséphine de six ans, et al. (A une mois; Anne 36 ans, vec ses deux enfans Melina de trois ans et Henry de quatorge mois; Rose 21, avec son enfant Milly, de onse mois; Jen 39; Jen 30; Rody 31 avec son enfant Marquerite de 2 ans; Elita 26, avec son enfant Frank de 4 meis et Whilly de 31 ans.

Les ani manx et vingt trois chevaux.

Ladite habitation avec les bâtisses qui s'y trouvent, les animanux, chevaux et les soixante six esclaves servon vendus en an seul tot payable à un, deux, trois et quatre sas de te trois con enfant flour de six esclaves servon vendus en an seul tot payable à un, deux, trois et quatre sas de te trois de six ansis décrite, et les accelaves accont tenus de fourair des billets

ne sera pas poneturelle ment payé a son échèmes, por tera intérèté raison de dix pour cent par an, jusqu'à ce qu'il soit payé.

La propriété et les esclavés seront aux risques des acquereurs du jour de l'adjudication, et ne seront livrés qu'après que les conditions de le dits adjudication suront été remplies.

Paroissos Plaquemines, ce 7 mai 1836.

G. LEONARD, juge.

Les setes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, notairs public, aux frais des acquéreurs.

Pmai—6, lps

TAT DE LA LOUISIANE—Cour des Preu-La vez, dans et pour la paroisse de Plaquemines, seront paroisse de Plaquemines, rendu le 4 mai courant, dans l'esfiaire de Caliste Villeré, Félix Villeré et Anstole Villeré de Diagremines, rendu le 4 mai courant, dans l'esfiaire de Caliste Villeré, Félix Villeré et Contre Gabriel Villeré, Jules Villeré, Marie Adèle Villeré épouse de Hugues Lavergne, et Eulaite Léocadie Villeré, épouse de Hugues Lavergne, et Eulaite Léocadie Villeré, épouse de Jean Beptiste Lansses pour le pertage des propriétés qu'ils possédent en commun avec les dits défendeurs. epouse de rugues Lavergne, et Eulaite Leocadie visleré, épouse de Jean Baptiste Lansses pour le portage
des propriétés qu'ils possédent en commun avec les
dits défendeurs.

Il sera vendu par le juge soussigné, vendredite 10
de join 1855, à midi, à la Bourse de Hewlett, en la ville
de la Nouvelle Orléans, les propriétés és-après décrites, appartenantà la succession de Delphin Villeré,
conjomiement avec Gabriel Villeré, Jaise Villeré, Caliste Villeré, Anatole Villeré, Félix Villeré, Marie Adèle Villeré épouse de Mugine Lavergne, et Eulaite
Léocadie Villeré, Spouse de Jean Baptiste Lansses, saveir :

dèle Villagé épouse de Hughes Lavargne, et Eulaile lidocadis Villagé, épouse de Jean Baptiste Lansase, zaveir:

Io. Une habitation établiè en sucrerie, située au Détour des Angleis dans la taroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à environ 12 milles audessus de la ville de la Nouvelle Oriéana, mesurant vingt neut arpens et vingt huit toisse de face sur quarante arpens de profondents, ensemble avec les édifices instrumens aratoires et antres objets qui y sont attachés.

Et quarante sept esclaves nommés:

Cyrangaé d'anviron 34 ans; lig Louis 34; Anthony, 34; Sièphen 36; Addison 29; Little Stephen 24; Nelson 34; William 25; Richmond 34; Dick 41; Oid Jacob 31; York 39; Jacob 36; Bob 24; Gaye 21; Black Henry 34; Little Loui, 20; Yellow-Louis 39. Little Sum; Natt 44; Yellow William 22; Vincent 41; Richard 30; Billy 20; Patrick 26; Jack 34; Joe 34; Johth slias July 51; Nancy 34; Marthe 21, avec un enfant de huit mois; Saily 31; Pine Love, vingt quatre, avec son enhant Eticans agé de cion ans, Rachel, trente six, avec acs daux enfans Poliy agé de neuf ans et Jack de 5 ans; Lydia 19; Jeanne 34; Biama 19, avec son enfant âgé de 4 mois; Iria 22, avec son enfant Tom âgé de 10 mois; Polly 39; Wright, orphelin âgé de deux ans; Washington, orphelin âgé de trois ans, et Davis, orphelin âgé de trois ans, et Davis, orphelin âgé de trois ans, et Davis, orphelin âgé de nous chevanx.

photin âgé de douze mois.

Les animaus et ouxe chevaux.

Ladite habitation avec les batisses qui s'y trouvant, les animaus, les chevaux et les quirenfie sept esclaves seront veades en un seul lot, payable à un, dess, trois et quatre ass de terme.

2. Une habitation établie en sucrerie, située dans la parouse St. Bernard, à environ 7 milles au dessous de la ville de la Nouvelle Oriéans, sur la rire gauche du fleure flienseipi, eugente aous le ness é labitation Conseil et composée de plusieurs morceaux de terre ainsi qu'il est ci-arrês décru avoir:

Cucunu et autretora à Jamonvalle de Villers et à la li-gno supérieure par le morceau de terra ci-dessus dé-crit.

À Un morceau de terre mesurant 6 arpens moins 8 pds de face au fleuve Mississipi avec touts la profondeur qu'il peut avoir, borné à la ligne inférieure par le mor-ceau de terre ci-dessus premièrement décrit, et la ligne supérieure par l'habitation appartenant à feu Pierre

supériours par l'habitation appartenant à seu Pierre Lacourte, ensemble avec les améliorations, hâtisses, instrumens aratoires et quelques objets de ménage qui s'y trouvent.

Et avec quarante huit esclaves non-inés, savoir.

Denis âgé de 25 ans; Feiti Isac 35; Mars 25; William 21; hanc 25; Groe Isac 25; Groe Céar 25; Joe and Gear 46; Coatade 34; Januan 40; Jean 40; John 38; Jean 8ppéiste 27; Lubin 40; Louis 22; Berry 41; Noël Congo 50; Gicipion 30; Brooks 31; James 29; Spencer 25; Joe 25; Williamson, trente cinq; Ned; trente cinq; Bettler 25; Tom 26; Meisson, vingt neuf; George 29; Sam 25; Achille 50; Richard 35; Camille 38; Fac 23; Squiny 32; Riaria 24; Mary 21; Mathida 22; Mary 24; Fèlicie 24; Céarrine 24; Elay 25; Sophie 23; Bary 24; Fèlicie 24; Céarrine 24; Elay 25; Sophie 23; Bary 24; Les animasz et vingt chevaux.

Ladite habitation avec les bâtisses animaux, che vaux et les quarante huit acclaves seront vendus en un seul lot payable à un, deux, trois et quarre ans de terme.

4. Vingt esclaves nommés: Noël âgé de 49 ans; Brigide 47; Frim 32; Peter 20; Charles 25; Rosnilie 25; Marine 28; avec see deux enfans Marie Claire de 6 ans et Charles de 15 mois; Eléonore 18; Puttine 14; Nancy 36, avec see deux enfans Charles (16; the 18; Nancy 36, avec see deux enfans Catherine 25 avec de 2 ann; Doraino âgé de deux ans; et un enfant âgé d'un mois; Catherine 25 avec de 2 deux enfans conjanare de la rus d'Esghien, ayant, mesure française 64 pione de 4 ans, Eugène de 3 ann; Doraino âgé de deux ans; et un enfant âgé d'un mois; Catherine 25 avec se deux en avivro 300 pieds de province de 1; Pried 25; Pri

de terme.

9. Trente actions de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Huit centsoixante quinze actions de la Banque de l'Union de la Lauteisne, cinq actions de la compagnie dos Cananx de Barstaria et de Lafourche. Lestites

soit payé.
Les esclaves seront aux risques des acquéreurs du jour de l'adjudication, et as seront livrés qui apres que les conditions de la dite adjudication autront été remplies.

Percisse de Piequemines, ce 7 mai 1826.

C. LEONARD, Juge.
G. LEONARD, Juge.
Les actes de vente serent passés pardevant Félix de Aruma, notaire public, aux frais des acquéreurs.
9 mai-6, ipe

CAFE, Cigavres, dec—1900 sacs café fin vert de Santiago, 350 de Hávanc; 30 balles vuelta abajo, tabac; 130,000 cigarres aspérieurs, à vendre par M. S. CICULLU, LAPEYRE de Co.
31 mai

J. COULON & Co. 9 juin-8

I. COULON & Co.

I. Métharquement du ketch Ang-l, arrivant de la

Havane, et à vendre par les soussignés: 66 sacs
café fin vert, de la Havane; 10 milliers cigaries dos
amigos, en 1s de caisses; 3 barils cigaries en papier,
de Mendoza.

9 juin 36 St. Louis, entre Royale & Cinartres

I. R. personne d'un certain âge, bien entendu à la

Culture da coton. à diriger de nombrenz stellers
de nègrès, et ayant une longue expérience dans ecte
partie, déliverant se placter comme gérant d'une habitation 8 adresser par lettre au bureau de l'Abeille.

9 juin-8

9 juin-8

DULANGERIE du Raitread Pontcharatina, encoignure des rurs du chemin éculisses et Cassealvo. Biscuit de pilote, do. de mer et dito français constamment à vendre par 9 juin-9 CHARLES MONROSE. dito français constamment à vendre par 9, juin-3

CHARLES MONROSE.

DERDI! OU VOLE—Un billet de \$2,200, en date du ler octobre 1885, souscrit par M. Marigny à l'ordre de Gharles Claiborne, à 12 stois, payable à Covingto 1. Le passement dudit billet ayant été arrêté, il ne passe tère d'aucun usage qu'à son propriéture légal. Une récompense libérale sera donnée à qui-conque le restituera à JACOB HART, 9 juit-3 chez M. W. Boswell, not. 22 Contis Contra chez M. W. Boswell, not. 22 Contis Docteur en médecine et chirurgie, venant a établir à la Nouvelle Orléans, offre ses services au public. Son cabinet de consultations sera ouvert depuis midigueju'à trois heures, à son domicile, rue Royste, No. 162.

A VIS D'EL ECTION—Les électeurs du premiet de la Sude municipalité sont prévenus, que la dernière élection d'un membre au jury de police de la parsisse d'Oriéana, n'ayant pas eu lieu, une souvelle élection sera renue le lundi 13 du courant, à l'Arcade de Banks, sous la présidence de M.M. Wes Fréret et Ph. Lufonta.
Les votes au terme de la foi, seront reçus depuis 9 heures du main jusqu'à trois heures, après madi.

É judy. CHARLES MAURIAN, Juge.

Those ivers de souscription au capital de la Compagne des Bateaux à vapeur des Négocians, pour établir une communication régulière entre ce port, la Havane et les ports du Mexique, sont maintenant ouverts dans les bureaux de la Compagne d'Assurances de l'Oséan; les actions sont de \$500 chacune.

Thomas Barrett,
E. Sainett,
S. W. Oskey,
James Currell,
John Kitshaw, jr 7 juin — ** A vis Los actionnaires du steamer Merchant que a'ont pas encore touché leur dividende, sont invi

Banque des Citoyens de la Louissane,
Nile. Oriéans, 7 juin 1936.

Avis aux nouveaux souscripteurs de la ville
et paroisse d'Oriéans.
ES souscripteurs au fonds capital de cette institudescription des propriétés qu'ils se proposent d'hypothéquer. Centiqui au 30 courant auront négligé de se
confurmer à la présente requisition seront considérés
comme syant fait ubandon de leurs froits aux actions et
aesent en conséquence rayés du lableau des souscripteurs. Par ordre de la direction.

assent en conséquence revés du 'ableau des souscipteurs. Par ordre de la direction.

7 juin - J B. PERRAULT, caissier.

Hannes des Artisans et Négocians.

CONFORMEMENT à la section 17 de la charte,

une assemblée une inennale des actionnaires de cette
institutien sera tenus dans les bureaux de la Banque,

samédi, il juin, à 10 heures du matin.

7 juin - SAMUEL C. BELL, caissier.

A VIS-II est notifié par les présentes qu'aine deAmande a été présentée à la Banque d'Etat de la

Louisians pour le reneuvellement d'un certifiat d'inscripton sous le so. 1, 277, en date du 2 nars 1834 pour
dix actions dant les trois cinquièmes ont été payés, en

faveur de John Brownson, ledit certifica syant été
égaré.

Tiuin-é, les

Lineat du Globe, de Bordeaux, et à vendre par les

soustignées, 10 pipes anu de vie, marque de Dassand;
1 caisse anti gouteux du Dr. Boubée.

Et de la Cectilis, de Nantes: 30 caisses sardines à

l'huile en boites entières. 2,3, 1/2; 200 deuzaines gui
gmelet d'Angess. CARRIERE, DARAN & Co.

7 juin R. GRONING & Co.

1 débarquement du Ligonia, du John Ed
warde et de Phoniz, à vendre par

7 juin R. GRONING & Co.

SUCRE de la Havane—30 caisses es cre de la

Sucre de la desparement du John Ed
warde et de Phoniz, à vendre par

7 juin R. GRONING & Co.

SUCRE de la Havane—30 caisses es cre de la

Sucre de la desparement du John Ed
Warde et de Phoniz, à vendre par

Tjets R. GRONING & Co.
UCRE de la Havane 30 esiste e e e de la
Havane, en débarquement du John Edwards et du
Phonix. à vendre par
7 juin R. GRONING & Co. Touin R. GRONING & Co.

DEMANDE DACTIONS—On trouvers le placement d'un certain nombre d'actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, du Commerce, de l'Etat is la Louisiane, de l'Union, et des Chambres d'Assurance des Négocians, de l'O-sun, aussi de la compagnie du chamin à coulisse du lac Pentchartrain, en s'adressentau No. 119 rue Royale.

7 juin—6

CTIONS A VENDRE—De la Banque de Cité, des Ausbiorations, du la Chambre d'Assurance de l'A-lanique à des prix très modérés. S'adresser au No. 119 rue Royale.

D'aliant de la Chambre d'Assurance de l'A-lanique à des prix très modérés. S'adresser au No. 119 rue Royale.

ysle. 7 juin-6.

A VENDRE-Une bonne blanchisseuse et un bonne outfeuse, ees deux sujets sont particulument recommandés et sonnt donnés à l'essai. Pou plus amples rensei guernens, s'adresser au No. 12 russe. Royale. 7 juin-6.

Royale. 7 julia-6

Contrague de Banque et de La Bousse.

A VIS.—On paisment de dix piastres pay action sera di et payable dans les bureaux de la Banque, vendredi ler juillet prochain.

Par ordre de la direction.

6 juin—23 R. BRENAN, caissier. 6 juin-33 R. BRENAN, caissier.

AVIS—Les sociétée existant jusqu'ici sous les raisons de Hano & Waternan et de Hano, WaTERHAN & Co, sont dissoutes par consentement souual à metiode series.

tuel à partir de ce jour. Nouvelle-Orléans, 6 juin 1836.

TREAD CO. OF SONT dissoutes par consentement suutuel à partir de ce jour.

Nouvelle-Oriéans, 6 juin 1836.

G. HPNO.

W. S. WATERMAN.

6 juin—6

NAVIRE CHANDLER PRICE.

A sonnes instressées au compte et réglement des aviriés pêroe na tre, que dans le délai de dix jours de la date de la présente publication, le tableau sera fermané et elos, et que tontes les réclassations qui ne seront pas remises à l'étude du sonssigné, dans le délai ci-desseus spécifié, seront exclus.

Guin—5

ENSTITUT JACOTOT.

CABOCHE a l'honneur d'nuiter les personites en se désireuses de se convainer de l'efficacité de la méthode que suivent ses élèvres, à assister aux exercices publics qui auront lieu dans son colège, le jesdi 9 juin et le vendreds suivant, à 4 heures de l'après midi, aines qu'à la distribution des prix qui se fera le samedi II juin. à la même heur 6 juin—5

N DEMANDE à louer un bon cutsuntes. S'adresser au buresan de cette feuille.

6 juin—3

EN deresser au commissaire du 5 ioi, en payant les demmages et frais.

P. G BIE VVENU,

N. B. S'adresser au commissaire du 5 ime. district, rue Trèmé, entre les reses St Philippe et des Ursulines.

8 juin —3

6 juin —3

EN débarquement du brick Globe, de Bordeaux, e à vendre par les soussignés:
20 demi papes vieux cognac,
45 éa sese frauts à l'eau de vie,
30 burrils vinaigre,
40 barriques vin rouge.
E. TASTET & A. DELAMARE,
6 juin —3

90 yes & Louis

Eunion de la Louisiane, cinq actions de la compagnie dos Canaax de Barataria et de Latourcho. Lesdites actions aevent vendues au comptant.

Les acquièreurs des propriétés cidessus décrites et des seclaves aevont tenus de fournir des billets endossés à la satisfaction de M. Gabriel Villeré et portant hypothèque jusqu'à parfoit paiement, et tout billet qui nu sora pas payé à son échéance porters intérêt à raion de dix pour cent par an jusqu'à ce qu'il soit gayé.

Les propriétés et les esclaves acront aux risques des acquéreurs du jour de l'adjudication et ne seront livrés qu'après que les conditions de ladite adjudication au ront été remplies.

Paroisse Plequemines ce 5 mai 1836.

9 mai—6, lus

R. Les actes de vente seront passés pardevant l'élix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

R. Les actes de vente seront passés pardevant l'élix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

El conditions—Una partie juge sous-giné, vendred le 19 juin 1836, à midi, à la bourse de Hewlett, en la ville de la Nouvelle-Orléans, les esclaves c'esprès nommés, apparetant à la succession de Delphin Villeré, savoir:

Susanne, âgée de 31 ans,

Funie, agée de 23 ans, avec son enfant,

Conditions—Una nd cerédit en billets endossés à la setisfaction de Mr. Gabriel Villeré et portant hypothèque qu'un partie juge parfait paiement: et tout billet qui ne ser pas ponetuellement payé à son échéance portera in térêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à ce qu'il soit payé.

Les esclaves seront aux risques des acquéreurs du lour de l'édit par les latric, les boulangers donners de pain pour un escalin devront paser pas ponetuellement payé à son échéance portera in térêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à ce qu'il les des acquéreurs du les series de la facque de l'adjudication et par l'elleré, acvoir l'est par l'elleré, acvoir l'elleré, acvoir l'elleré et portant hypothèque de l'elleré et par l'elleré et portant hypothèque l'elleré et portant hypothèque l'elleré et portant hypothèque l'elleré et portant hypothèque l'

A VIS Un ou deux sont recteurs expérimentée dans A VIS—Un ou deux nontracteurs expérimentée dans la construction des maisons, aussi qu'un bon mombre de menuisiers et charpentiers, trouveront de l'emploi permanent à Pensarola. Pour plus amples désails, s'adresser aux bureaux de le Compagnie à Railroad de l'Alabama, la Floride et la Georgie, à Panaacola.

A IS.—Les créanciers de la succession de fut de George Bossié père, décédé sh intestat dans la pareisse St. Jean Baptiste, sont pries de faire bonnaitre au buroau du greffier de la Coar des Preures de la dite paroisse, dans les quiune jours qui autvront cette dete, le monatont de teir eréance.

Paroisse St. Jean Baptiste, le 1 anni 1936.

inschain Soniai can II June Morgaes 6
the seaver-membrad Flar buyler Bain in
roller Uniferen und weiseen Beinkleider ein
mindes, mis 16 blinden Patronem.

J C WAGNER, Oberjaeger.

BAGASIN de Fritence,
Fercelaine et Verrerie, rue
Condé, entre St Philope et Duct
mine, no. 9, audemous de la
Place d'Armes. Les soussignés
ont recu de France, de Boston et
de New-York, un assortimen
complet de vorrerie, plus au ma
gasin, porcel ine et felence assortie; 1000 jarres pour l'eau depuis
un baril jusqu'à huit, le tout à des

Conditions: En tout mare 1837, an billets endorsés à interfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente par In. Cuvillier, actains public. PAR F. DUTFILLET & DELERY.

Le sera vancia memodi, il juni, à midi, à la Bourse Hewlett:

JENY, âgée d'environ Maille, bonne université que peu pauseire et donneuique del meison, gurenne des vicos et maladies prévans par la loi, excepté qu'elle de dérange qui lquefoia.

Conditionais et El mois de crédit en billete endossée à antefaction et hypothèque jusqu'à parfeit pairement.

L'acte de venie par Octave de Armas, mer pub.

19 juin

PARF DUTILLET & DELERY.

Bourac, Jourdan, nogre âgé de 29 ans, très estiendu à un moulin à scie; Danrel, âgé de 27 ans, très estiendu à un moulin è scie; George, à é de 26 ans, prépre aux travaux d'un moulin, nogre de champ, et Colman à cé de 22 ans, propre aux travaux d'un moulin, nègre de champ, garantie des viers et malèdies posses par la loi.

passes et en priques de quare apperiement en cuine dou ble à éinge, sh briques, cour pavée, avez basquettes en pierres plates.

Conditions: du tiers le 12 août prochafts, un serv le la fivrier 1837, un tiere le 18 août prochafts, un serv le la fivrier 1837, en tiere 1837, en

PAR JOHN M BACE.

PAR JOHN M BACE.

GORLETTE NEPTUNE Recavely a semedi, H juin à midi, à l'Arcade de Banka, la grièciete Neptune, ace agrès et apportune de la cue l'une authorisement mouthire au mouveau Bassin, au pied de la rue Julia.

Conditions: moiné comptant la balance à 4 mois, en billet endossé à suttsfaction. Acte de vente pardevant J. Marks, notaire, aux frais de l'arquiseur.

37 Toute personne disposée à faire l'asquissition de laidte golfette, avant le pour de la vente, neavent ca disting golfette, avant le pour de la vente, neavent ca

By Toute personne disposée à faire l'assaisition de ledite goëlette, avant le jour de la vente, pasvent en truiter avec l'encanteur.

PAR J B BLACHE

L sora vendu vendredit, 10 du courant. à 4 heures et de-mire de l'aprais midi, au no 175, ree Bourbea, entre St Pierre et Toulouse, un bei assoritinent de menbles français, parà d'ours de porcelaigne, enviènce de trances et souccurpes de porcelaine, chagustiers, fings de table et de let, dec. Conditions, a la vante.

PAR MOSSY & GARIDEA

et souccupes de porceisine, chartefiers, finge de table et de it, dec. Conditions, à la vante.

PAR MOSSY & GARIDEA

L sora venda wendredi 10 du coursant, à 5 heures, sur la Levée, en face du poteau no 67, en débarquement du-navire Queen Adela? le, 700 yardes pierres plates, de qualuté supérieure.

Bois de Construction à PEncama

L sera vendu, au moulin à seie de Walsh, au fau-bourg Livaudais, vendredi soir, à 4 heures, coviron 183,000 pieds de bon bois de charpente en cypres, consistant en pritie de soliveaux, pousent, poutres, étc. convenables pour élever des maissant en bois.

Conditions—Tous achats au dersons de 200 comptent, au dessus de cette somme, 60 jours de srédit.

Bourse finalect.

22 Lors de Tejes, situés à Carrollton, faisant partire de l'Ulet en 20, hopinés par les rues et de la diffuncion qui figure aux le plan qui sera exposé le jour de la vente.

Conditions, au moment de vendre.

Biuin—3

Conditions, au moment de vendre.

Conditions au moment de vendre.

PAR JOHN M. BACH

L sera vendu, vendredi 10 juin. à 10 heures, dans

un magasin si es sur le canal Marigny, une quantité d'effets, artinles et marchandises appartenent aux
créanciers de Wm. P. McNeil et Wm. P. McNeil

& co. Conditions: comprant.

POUR LIVERPOOL Passage seulsment devant paruir positivement le 14 couparant—Le beau navire, fin vailler, SUPERB,
cap timie Fieb, pattra positivement le jour ausdit, et
multracevoir encore cinq passagers dans la chambre.
S'adresser à bord, fice à la presse à coton d'an haut,
ou à

BYRNE, HERMANN & Co.

9 juin-5 9 ju**in-5** MAIRIE DE LA NILE. ORLEANS.

MAIRIE DE LA NLLE. OBLEANS,
CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ.

SEANCE du 27 Mai 1835.

Résolu que le Maire est et dameure actorisé, conjoiniement avec le comité de Finances, à recevoir des institutions de banque de cette uille, et de toutes autres personnes, des propesitions pour la ségocistion d'un emprint juequ'às foucurrence d'un million de pissette; et que ledit camité sois charge de rapporter dans le plus bref délai sur les propositions les pisse avantagenses qui auront 46 faites.

(Signé)

PAUL BERTUS, Recorder Approuvé le 30 mai 1836.

D'RIEUR, Maire.

Pour couje conforme,

THE ARD Jr., Barvit.

THEARD Jr., Secret:
ONABURGN—10 balles osnaburga, on déburque
nent et à sondre à bas priz par
jain ANDREWS, & BROTHERS, 19 Charges 7 RATTES our Philadelphic, à vendre par 7 juin KOHN, DARON & Co. 28 Bienville TRAITES sur New York, à vendre par 12 mai 27 M. DELIZARDI & Co. TRAITES sur Londres, Paris, New York et Phi-ladelphie, à vendre par 1 juin

CHANGE sur France, à vendre par A. St. GEORGES.

O ACTIONS de la Banque des Ardsans et Commerçans, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co.

Commerçans, a venure par

KENNEDY, DUREL & Co.

3t mai—3

N débarquement de mavire Louisville, de N. York

L-130 unrils clous assortis de 6 à 602 de caisses

cardes à cotton, po 10.

7 juin

J. LABADIE. 59 rue de la Levée.

A LOUER—Deux bons domestiques de maison,

A agés de 11 et 16 ans, par

7 juin—2 JOHN BARTHET, 30 rue Teulouse.

NORE A ÉCRIRE—50 caisses annu à écrire,

Là vendre, à vendre par

FROST & Co.

7 juin

Rue de la Douane. NCRE A tromana à vendre, à vendre par 8, rue de la Douane. Tjuin 8, rue de la Douane.

Tjuin 8, rue de la Douane.

Tjuin 8 Mais—30 tohneaux foin et 500 sacs de mais, en débarquement d'un cheisa, à vendre par join JOSEPH LANDIS. 14 res Poortres qualité supérienre, en magasin, à vendre par 9 juin JOSEPH LANDIS, 14 res Poydres. 9 juin JOSEPH DOLCHIR, à vendre per 9 juin EASTMAN & BROTHERS, 30 V Levée. TARINE—1000 harils superfine, à vendre par 9 juin G DORSEY, 38 Mile Levée.

TORC & BOEUF—300 b-rile consistant en mess, prime, plate chées et clair 140 demi berills bour prime; 50 barils B Borse et les barils MO et bourf prime, un pou endonmage, à vendre par 9 juin G. DORSEY, 38 Nils Levée. BANQUE de Carrollton—Traites par l'Angle-

Terre, à la convenance des acheteurs, à vendre à cette institution.

9 juin JOHN NICHOLSON, caissier.

PANQUE de Carreliton — Cette institution pachée des traites sur le Roed

9 juin JOHN NICHOLSON, esissier.

CHANGE un Perle, à vendre par partie de la Convenance de Con